



Communiqué de presse

La plantation de haies autour de porcheries : une initiative qui profite à la fois aux producteurs et à leurs voisins

Pour diffusion immédiate

19 juillet 2006

Ottawa, Ont. – Le paysage autour des fermes d'élevage sera plus agréable, et plus verdoyant, grâce à un projet qui permettra à la fois d'économiser de l'énergie dans les exploitations porcines, d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la dispersion des odeurs qui se dégagent des porcheries.

Le Conseil canadien du porc (CCP), en collaboration avec ses partenaires régionaux de l'Est du pays, coordonne actuellement un programme qui permettra de planter un plus grand nombre de haies en milieu agricole. L'initiative profitera à la fois aux producteurs agricoles et à l'ensemble des collectivités rurales.

Les haies d'arbres, communément appelées *brise-vent*, qui sont plantées stratégiquement autour des exploitations porcines, permettent aux producteurs de porcs de réduire la dispersion des odeurs qui se dégagent des porcheries ainsi que de diminuer les quantités d'énergie requises pour chauffer les bâtiments et les garder au sec.

Cedric MacLeod, coordonnateur de programmes environnementaux, explique que le projet de démonstration et de sensibilisation, échelonné sur deux ans, et intitulé *Mise en place de brise-vent pour la lutte contre les odeurs émanant des installations d'élevage de porcs de l'Est du Canada et pour leur amélioration esthétique*, a été conçu pour mettre en lumière les nombreux avantages associés aux brise-vent sur les fermes. Financé par le Programme de couverture végétale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le projet permettra d'assurer la mise en place d'une expertise en matière d'installation de brise-vent en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Selon M. MacLeod, « Le projet prévoit une formation auprès d'agronomes ou de spécialistes en foresterie qui sont en mesure de faire la promotion et l'aménagement de brise-vent chez les producteurs de porcs. Le cours couvre tous les aspects relatifs à la plantation brise-vent, de la connaissance des mouvements éoliens dans un paysage, à l'entretien à long terme des haies, en passant par le choix des espèces d'arbres et les techniques de plantation. »

« Le cours, poursuit M. MacLeod, offre également aux participants une session de travail pratique avec de véritables plans de ferme qui seront étudiés en classe et sur le terrain. Les sessions de formation qui ont eu lieu à des exploitations commerciales ont permis d'établir 28 haies brise-vent dans l'Est du Canada qui seront utilisées à titre de sites de démonstration pour les projets actuels et futurs. »

Cette initiative s'inscrit dans la foulée du cours de « formation des formateurs », développé conjointement par la Fédération des producteurs de porcs du Québec et l'Institut de technologie agroalimentaire, et financé par le CCP par le biais du Programme d'atténuation des gaz à effet de serre pour le secteur agricole canadien.

La réalisation du projet est assurée par divers partenaires régionaux, soit le Ontario Pork, la Fédération des producteurs de porcs du Québec et le partenariat en recherche porcine des provinces de l'Atlantique.

Pendant plusieurs années, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a fait la promotion des brise-vent dans l'Ouest du Canada et, par conséquent, ces derniers sont maintenant répandus dans cette région. «Nous avons constaté, ajoute Cedric MacLeod, qu'il était aussi souhaitable de promouvoir les brise-vent et d'en faciliter la mise en place sur les fermes d'élevage dans l'Est du pays et c'est pourquoi nous avons recherché le financement nécessaire. »

Le président du CCP, M. Clare Schlegel, affirme quant à lui « que le projet représente un autre excellent exemple du leadership exercé par l'industrie canadienne du porc qui a recours à des moyens innovateurs pour sensibiliser davantage le secteur agricole canadien aux questions touchant l'environnement et le développement durable. »

« Lorsque les producteurs, souligne M. Schlegel, comprennent que la plantation d'arbres en haies brise-vent non seulement réduit de beaucoup la dispersion des odeurs, mais diminue les coûts d'énergie de la ferme de 25 à 30%, atténue les émissions de gaz à effet de serre et améliore grandement l'esthétique des lieux, la pratique se répand très rapidement. »

Le projet de deux ans a été lancé en avril 2005 et se poursuivra jusqu'en mars 2007. La tournée des 28 sites de démonstration en Ontario, au Québec et dans les Maritimes se déroulera durant l'été 2006.

-30-

Pour plus de détails, communiquer avec le coordonnateur des programmes environnementaux du Conseil canadien du porc :

M. Cedric MacLeod

Tél.: 506- 455-6088

Cellulaire : 506- 260-0872

Courriel : macleod@cpc-ccp.com